

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	8 (1920)
Heft:	90
Artikel:	L'idée marche...
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-255803

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	6.50
Le Numéro....	0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'en engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

ANNONCES

12 inserf.	24 inserf.
La case,	Fr. 25.— 45.—
1 case $\frac{1}{2}$,	35.— 60.—
2 cases,	45.— 80.—

SOMMAIRE : L'idée marche...: E. GD. — Le pasteur Paul Vallotton. — Les votations du 8 février : I. Nos adversaires : G. GERHARD; II. Lettre de Winterthour : E. STUDER. — Inspectrices de fabrique. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale : Annie LEUCH. — Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony (*Suite*) : E. GD. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

L'IDÉE MARCHE...

... Et quand bien même 88.000 électeurs zurichoises et 12.000 électeurs bâloises ont voté compact contre nous, il y a quinze jours... l'idée a marché, et elle marche!

Nous ne le disons point par bravade, ni par optimisme béat et inconscient. Nous savons parfaitement à quelles levées de boucliers ces deux votations ont donné lieu, quelles hostilités se sont manifestées, et un simple coup d'œil à quelques coupures de presse (de la presse catholique notamment, volontairement ignorante de l'attitude de ses coreligionnaires d'autres pays, qui déclare sans ambage que la question est liquidée pour toujours en Suisse) renseigne plus que suffisamment sur l'état d'esprit routinier étroit et autoritaire de la « plus vieille démocratie du monde ». Nous n'ignorons pas à quelles forces de réaction nous avons à faire, ni quelles difficultés s'opposent à notre succès définitif. Mais ce succès, nous y marchons sûrement. La meilleure preuve en est la double votation du 8 février. Aurions-nous, il y a vingt ans, moins même il y a onze ans, quand notre Association suisse fut fondée, groupé 6.000 voix à Bâle, 20.000 à Zurich, sur un principe, un idéal, qui ne touche aux intérêts directs ni économiques de nos électeurs ? Aurions-nous seulement rêvé à cette époque que la question viendrait si vite en votation populaire et ne croyions-nous pas que la période de la préparation première serait indéfiniment plus longue ? Aurions-nous même entrevu que trois Grands Conseils se seraient ainsi prononcés en notre faveur — si bien que, si nous vivions sous un régime uniquement parlementaire, les Neuchâteloises, les Bâloises et les Zurichoises exerceraient maintenant leurs droits, tout comme les Anglaises ou les Scandinaves ? Dire que l'idée n'a pas marché durant cette seconde décennie du XX^e siècle est notoirement contraire aux faits — j'en appelle à tous ceux qui furent les premiers à la brèche de nos Associations suffragistes.

Puisqu'elle a marché, elle marchera. Ce n'est ni notre faute, ni celle de nos adversaires : c'est celle de sa force irrésistible. Car toutes les Inquisitions du monde n'ont pu empêcher la terre de tourner, ni Galilée de triompher. L'échec du 8 février d'ailleurs ne nous prend nullement par surprise. Nous l'avions parfaitement prévu — ici même. Ne savons-nous pas que des réformes de moindre importance politique, et qui n'atteignent pas au vif comme la nôtre l'égoïsme de sexe, ont subi inévitablement deux ou trois défaites ? Voyez la R. P. en matière fédérale. A la première votation (1900), elle fut repoussée par 241.000

non contre 169.000 oui en chiffres ronds ; à la seconde (1910), elle obtenait 240.000 oui, la majorité négative, légèrement augmentée, de 265.000 non étant affaiblie d'autre part par l'acceptation de la majorité des cantons. Et le 13 octobre 1918, la R. P. franchissait triomphalement le dernier cap avec une majorité de 299.000 oui contre 149.000 non, et de 19 cantons et demi contre deux et demi. S'il lui fallut trois votations populaires pour aboutir, il nous en faudra quatre ou cinq ; mais comme l'unique chemin pour arriver à la cinquième passe forcément par la première... en route donc ! Et puis, comme nous l'avons dit bien souvent — mais en pareille matière, il ne faut pas craindre de se répéter ! — mieux vaut que l'on parle contre le suffrage que l'on n'en parle pas du tout. Mieux vaut la discussion, l'opposition, la lutte, que la chape de plomb du silence et de l'inertie. Or, on en a parlé ce dernier mois ! les articles de nos correspondantes de Bâle et de Zurich que l'on trouvera plus loin en font foi. Lettres aux journaux, campagne de presse, assemblées publiques, conversations particulières — quelle magnifique campagne de propagande, quel incomparable moyen de réveiller l'opinion publique, de stimuler les tièdes, de rallier les timorés, de convaincre les indécis ! Et pour la phalange des vaillantes, quelle moisson d'expériences, quelles connaissances de la vie et des hommes, quelle joie du travail en commun, quelle douceur de la solidarité dans l'effort, quel enrichissement... L'eût-on payé de bien des désillusions et de bien des amertumes, ce n'est pas trop cherrement acheté.

E. GD.

P.-S. — La nouvelle nous parvient qu'à la Chambre française, M. Jules Guesde a déposé un nouveau projet de loi sur le suffrage. Est-ce pour mettre l'épée dans les reins au Sénat qui ne s'est pas encore décidé à ratifier le vote du 23 mai dernier ?

Le pasteur Paul Vallotton

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort survenue à Ouchy, le 10 février du pasteur Paul Vallotton, le père de M. Benjamin Vallotton, et lui-même, comme son fils, un partisan convaincu et fervent de notre cause.

M. Vallotton avait en effet inauguré un mode de propagande pour nos idées qui avait certainement contribué à amener à nous nombre de ceux qui s'obstinaient, avant de l'avoir entendu, à considérer notre mouvement comme une absurdité révolutionnaire : la prédication. Ses sermons suffragistes, prêchés à



E 1436